



Chartres,  
le 20 mars 2020

à Madame le directrice Académique  
des services de l'Éducation Nationale d'Eure-et-Loir

Madame la DASEN,

Il va sans dire que la période est exceptionnelle et source d'inquiétudes.

Dans cette période difficile où la priorité est d'assurer la santé de la population et de protéger toutes celles et ceux qui y contribuent, vous nous demandez de mettre en œuvre la carte scolaire. Comme si de rien n'était...

Nous le savons la dotation ministérielle est insuffisante pour répondre à la fois aux mesures ministérielles annoncées et aux besoins des écoles. Aussi, la carte scolaire supposera de nombreuses fermetures pour permettre quelques ouvertures.

Cette carte scolaire ne peut se faire au pas de charge, sans que les communes (dont le fonctionnement est par ailleurs bousculé par l'annulation des désignations des maires pour certaines et par des élections interrompues jusqu'en juin pour les autres !) puissent discuter avec les enseignants, les parents d'élèves, sans que les conseils d'école ne se tiennent, sans que les représentants des personnels puissent faire sérieusement leur travail.

Comment, Madame la Directrice cette carte scolaire pourrait-elle avoir lieu à l'heure où le gouvernement s'apprête à voter des lois d'urgence?

Comment travailler sereinement avec nos collègues sur la préparation de la rentrée alors qu'ils sont déjà tous mobilisés entre gestion du confinement, vie familiale rendue difficile, maintien des liens entre famille et école et leurs inquiétudes légitimes sur le creusement des inégalités sociales qui en découle ? Vous avez salué par voie de presse l'engagement de nos collègues dans l'accueil des enfants de soignants. A cette heure toute la préoccupation de nos collègues va à la solidarité nationale. Là encore l'état doit répondre au plus vite au besoin de protection de ses personnels.

Vous savez Mme la DASEN notre attachement au paritarisme, celui-ci requiert des conditions pour s'exercer. C'est pourquoi la FSU28, la FNEC-FP-FO28, l'UNSA Education28 demande dans l'immédiat un moratoire sur toutes les opérations de carte scolaire.

Veillez recevoir, Madame la Directrice Académique, nos salutations syndicales.

Les élus paritaires de la FSU28, FNEC-FP-FO28 et de l'UNSA Education28